



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 mars à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron de Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	25	7	1	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUD Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, MALET Patrick à LEVET Elise, SIMON Philippe à BRUN Patrick, SUDRON Frédéric à LOURADOUD Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BOUR Coline

Membres absents : ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : GLANGEAUD Delphine

PERSONNEL

Délibération n° 16-2021 : Service Entretien des bâtiments : transformation de poste suite à augmentation de temps de travail

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
Vu la délibération n°32-2020 du 27/02/2020 créant un poste d'adjoint technique à 14h30 hebdo ;
Vu la délibération n°33-2020 du 27/02/2020 créant un poste d'adjoint technique à 20h30 hebdo ;
Vu l'avis du comité technique du centre de gestion en date du 02/03/2021 ;

Concernant le service entretien des bâtiments, Madame la Présidente indique qu'elle souhaite supprimer un poste d'adjoint technique à 14h30 hebdo non pourvu à ce jour et transformer le poste d'adjoint technique à 20h30 pour en faire un seul poste à temps complet.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- SUPPRIMER un poste d'adjoint technique territorial à 14h30 hebdomadaire ;
- SUPPRIMER un poste d'adjoint technique territorial à 20h30 hebdomadaire (20,50^{ème}) ;
- CREER un poste d'adjoint technique territorial à temps plein
- MODIFIER le tableau des effectifs en ce sens ;
- DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant ont été inscrits au Budget principal aux chapitres et articles prévus à cet effet ;
- DECIDER que la présente prendra effet à compter du 1^{er} mai 2021 ;
- AUTORISER Madame la Présidente à signer tout document relatif à ces dossiers.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 mars 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le : **17 MARS 2021**
Publié le : **17 MARS 2021**

Présidente
Mélanie PLAZANET

